

COMMUNIQUE DE PRESSE

Orsay, le 14 octobre 2016

5 équipes candidates sélectionnées par l'EPA Paris-Saclay pour la maîtrise d'œuvre urbaine du quartier de Corbeville

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet urbain sur le quartier de Corbeville sur les communes d'Orsay et Saclay, l'EPA Paris-Saclay a lancé en juin 2016 une consultation afin de retenir une équipe de maîtrise d'œuvre urbaine. Le titulaire de l'accord-cadre sera l'équipe de maîtrise d'œuvre de la ZAC de Corbeville, avec comme mission première la conception du plan guide et des espaces publics du quartier pour la période 2017-2022.

A la suite de la phase de candidature, **5 équipes ont été retenues pour remettre une offre :**

- **OBRAS** (urbaniste mandataire), Atelier Marion Talagrand (paysagiste), Arcadis (bureau d'études techniques), Confluences (bureau d'études environnementales), ICON (concepteur lumière)
- **Atelier Ruelle Architecture** (paysagiste et urbaniste mandataire), OTCI (bureau d'études techniques), Urban Eco Scop (bureau d'études environnementales), Atelier Coup d'éclat (concepteur lumière)
- **Bruno Fortier** (urbaniste mandataire), Clément Vergély (architecte), Agence Hyl (paysagiste), Setec (bureau d'études techniques), Fernando Vega Sanchez (architecte-urbaniste), Observatoire international (concepteur lumière)
- **KCAP Architects planners** (urbaniste mandataire), Atelier Bruel Delmar (paysagiste), Urbatec (bureau d'études techniques), Atelier d'écologie urbaine (bureau d'études environnementales), Studio Vicarini (concepteur lumière)
- **UAPS** (urbaniste mandataire), Base (paysagiste), TPF Ingénierie (bureau d'études techniques), Biotope (bureau d'études environnementales), ON (concepteur lumière)

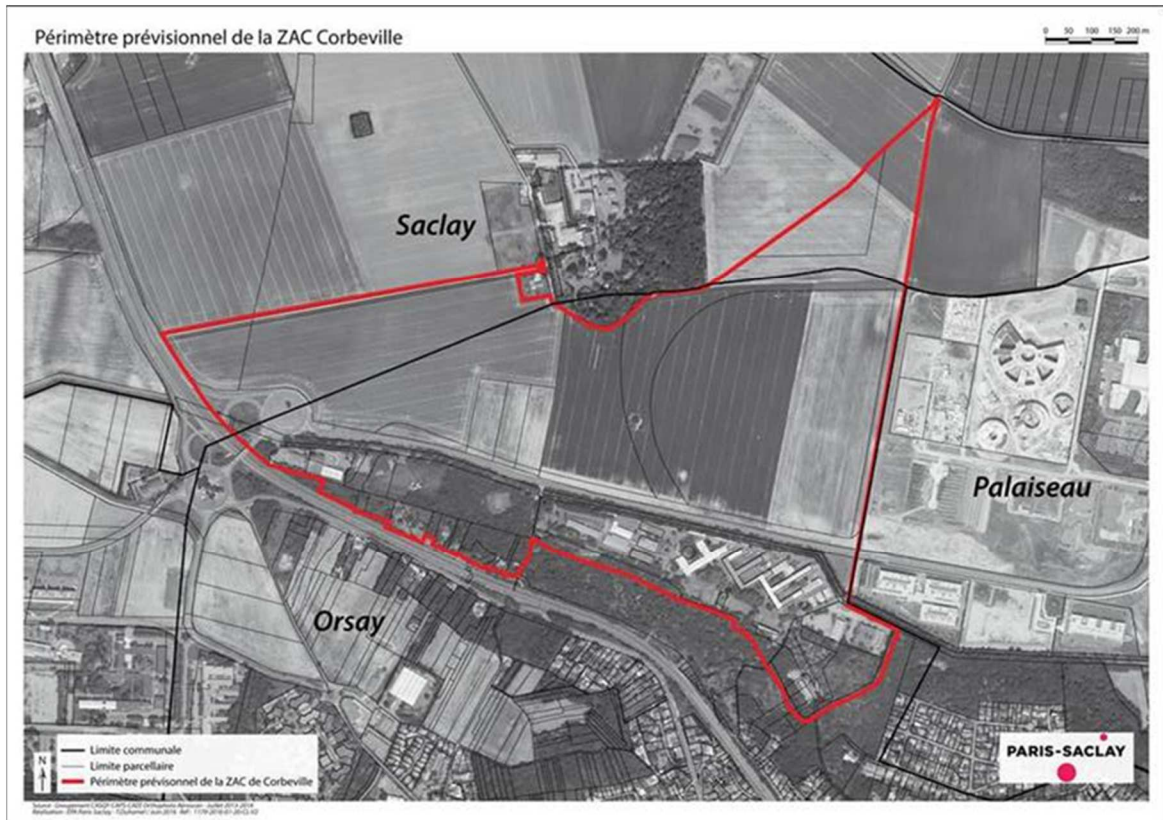
Le lauréat désigné à l'issue de la consultation sera titulaire d'un accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine complet comprenant des missions d'urbaniste-coordonnateur de la ZAC, des missions de maîtrise d'œuvre des espaces publics ainsi que des missions d'accompagnement de l'EPA Paris-Saclay dans la définition du projet urbain.

Situé sur la frange sud-est du plateau de Saclay entre la ZAC de Moulon et la ZAC du quartier de l'Ecole polytechnique, le quartier de Corbeville est un secteur d'articulation majeure du campus urbain Paris-Saclay.

Le secteur est en lien avec le centre-ville d'Orsay situé au pied du coteau et sur l'autre rive de la RN118, mais également avec la ville de Saclay, dont la jonction principale, la Martinière, est directement attenante à Corbeville.

A ce jour, une procédure de Zone d'Aménagement Concerté a été initiée sur le site de Corbeville par l'EPA Paris Saclay. Son périmètre provisoire est d'environ 94 ha, dont 74 ha sont situés sur la commune d'Orsay et 20 ha sur la commune de Saclay. Il est susceptible d'être ajusté dans le cadre de l'élaboration du projet et jusqu'à l'approbation du dossier de création de la ZAC.

Un processus de concertation préalable associant finement les habitants et les associations est en cours de lancement.



L'accord-cadre

L'accord-cadre, d'une durée de 6 ans, a pour objet la réalisation d'études urbaines et de maîtrise d'œuvre d'espaces publics, ainsi que la coordination des projets immobiliers, pour la mise en œuvre opérationnelle de l'aménagement de la ZAC de Corbeville, au sein du projet Paris-Saclay. Cette consultation prend la forme d'une procédure concurrentielle négociée.

Sur la base des orientations paysagères et urbaines qui ont été définies par le groupement Michel Desvigne Paysagiste, le titulaire réalisera les études pré-opérationnelles architecturales, urbaines, paysagères et techniques qui doivent permettre de porter le projet urbain de Corbeville au niveau de définition requis pour les dossiers de création et de réalisation de la ZAC. Il accompagnera l'EPA Paris-Saclay dans le processus de concertation.

L'accord-cadre a pour objet :

- D'assurer le suivi du projet d'aménagement en général, la production des dossiers réglementaires et le lancement des études préliminaires ;
- D'assurer le suivi des lots immobiliers ;
- De concevoir et suivre la mise en œuvre des espaces publics.

L'accord-cadre se décompose en trois catégories de missions :

- *Catégorie A – Urbaniste-coordonnateur de la ZAC*
- *Catégorie B – Missions de suivi et de coordination des projets immobiliers et d'infrastructures*
- *Catégorie C – Missions de maîtrise d'œuvre d'espaces publics*

Calendrier prévisionnel

- **Elaboration des offres** : octobre – novembre 2016
- **Auditions et négociations** : novembre – décembre 2016
- **Notification de l'accord cadre** : janvier 2017

Concernant l'EPA Paris-Saclay

L'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay impulse et coordonne le développement du pôle scientifique et technologique du plateau de Saclay, ainsi que son rayonnement économique international. Il est aménageur de zones d'aménagement concerté dans le périmètre de l'Opération d'intérêt national.

Paris-Saclay est un territoire majeur de développement et d'innovation qui s'appuie sur :

- L'Université Paris-Saclay représentant une concentration scientifique exceptionnelle par son ampleur, sa diversité disciplinaire et son niveau d'excellence ;
- Une dynamique d'innovation à l'œuvre dans plusieurs secteurs d'activités stratégiques au service de la croissance et de la création d'emplois ;
- Des pôles urbains existants et une zone naturelle et agricole protégée accompagnés des services innovants et des nouvelles technologies ;
- La ligne 18 du métro automatique du Grand Paris qui reliera Orly à Versailles en 2024.

Le projet opérationnel est aujourd'hui mis en œuvre dans les deux quartiers de la Vauve et de Moulon avec :

- 86 803 m² de projets livrés (EDF Lab Campus, EDF Lab R&D, Extension des laboratoires de l'École polytechnique)
- 390 425 m² sont en chantiers ou en cours de l'être
- 137 062 m² sont attribués
- 81 250 m² sont en cours de consultation
- 184 200 m² sont à l'étude

Sur le campus urbain, le projet comprend 380 000m² de logements familiaux et 168 000m² de résidences étudiantes.

Le Conseil d'administration de l'Établissement public ayant pris l'initiative de trois zones d'aménagement concerté sur les périmètres de Satory-Ouest à Versailles, de Boubas-Louise Michel à Trappes et de Corbeville à Orsay et Saclay, elles feront l'objet d'études et de concertation avec le public pendant toute l'année 2016 et 2017.

Contact

Établissement public d'aménagement Paris-Saclay

6 boulevard Dubreuil
91400 Orsay
www.epaps.fr

Agence Manifeste

Lorraine Froment
lorraine.froment@manifeste.fr
01 55 34 99 87


EPA Paris-Saclay

Emilie Naouri
emilie.naouri@oin-paris-saclay.fr
01 64 54 26 78

 facebook.com/ParisSaclay

 [@parissaclay](https://twitter.com/parissaclay)

 [Paris_saclay](https://www.instagram.com/Paris_saclay)

 [Etablissement public
d'aménagement Paris-Saclay](https://www.linkedin.com/company/Etablissement-public-d'aménagement-Paris-Saclay)

 [youtube.com/ParisSaclay](https://www.youtube.com/ParisSaclay)